



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

## DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 112 – 12 mai

### Faits saillants

- 7,4 Mds CHF d'actifs de la Banque centrale russe en Suisse
- Introduction de flexibilités horaires dans le droit du travail
- Renvoi du projet de loi sur le contrôle des investissements étrangers entrants vers l'administration

### Guerre en Ukraine

**Sanctions :** Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a annoncé cette semaine que la somme totale des réserves et des actifs de la Banque centrale de la Fédération de Russie détenus en Suisse s'élevait à 7,4 Mds CHF. Conformément à la reprise du 10<sup>ème</sup> paquet de sanctions de l'UE fin mars, ceux-ci étaient soumis à l'obligation d'une déclaration par les personnes, entités et organismes détenant ou contrôlant des réserves et des actifs de la Banque centrale de la Fédération de Russie. Des discussions sont en cours au sein de l'UE sur la possibilité d'utiliser les fonds immobilisés de la Banque centrale de la Fédération de Russie à des fins d'investissements et d'affecter les intérêts des placements possiblement dégagés de ces avoirs à la reconstruction de l'Ukraine.

Le SECO a par ailleurs indiqué avoir enquêté sur plus de 130 tentatives présumées de contournement des sanctions contre la Russie, dont 29 ont conduit à l'ouverture de procédures pénales administratives – 14 d'entre elles ayant été définitivement clôturées.

### Macroéconomie

**Contrôle des investissements étrangers :** Le projet de loi fédérale sur le contrôle des investissements étrangers suscite un grand scepticisme tant du côté des participants à la consultation menée en 2022 que du Conseil fédéral, qui juge (i) le cadre réglementaire existant suffisant et (ii) le rapport coût-utilité trop peu avantageux. Accusé d'affaiblir l'attrait de la place économique suisse, le projet doit être remanié d'ici la fin de l'année par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) pour se limiter aux investissements étrangers les plus critiques pour la sécurité nationale, en particulier ceux provenant d'investisseurs étrangers étatiques dans les domaines des biens d'équipement militaires, de l'exploitation de réseaux électriques, de la production d'électricité ou encore des infrastructures de santé et de communication. L'exécutif entend ainsi soumettre au Parlement un projet conforme aux engagements internationaux de la Confédération mais moins contraignant pour les entreprises à l'origine de ces investissements.

**Commerce international :** Aux côtés de 28 Etats et unions d'Etats dont l'UE, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, la Suisse s'est associée cette semaine à la déclaration commune *Joint Statement on Cooperation on Global Supply Chains* visant à sécuriser les chaînes d'approvisionnement et de valeur mondiales. Les pays signataires entendent œuvrer conjointement pour (i) atténuer les perturbations de court-terme dans le transport et la logistique et (ii) relever le défi de la résilience des chaînes d'approvisionnement à long-terme.

### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 11/05	Var. vs 04/05
EUR/CHF	0,9780	-0,2 %
USD/CHF	0,8948	+0,8 %
SMI	11 523	+0,6 %
Taux 10a	0,968 %	-12 pb

**Droit du travail :** Le Conseil fédéral a assoupli les dispositions sur la durée du travail et du repos pour certains secteurs professionnels. Par son arrêté du 10 mai 2023, il a fixé l'entrée en vigueur de la révision de l'ordonnance relative à la loi sur le travail (OLT 2) à début juillet 2023. La révision est largement soutenue par les partenaires sociaux compétents. Elle offre des flexibilités horaires pour les entreprises actives dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que dans l'audit, les activités fiduciaires et le conseil fiscal.

## Secteur financier

**UBS/Crédit Suisse :** Lors du Swiss Media Forum ce vendredi à Lucerne, le CEO d'UBS Sergio Ermotti a souligné une « stabilisation » de la situation de Crédit Suisse et un tarissement des sorties de capitaux, l'intégration de CS étant jugée en bonne voie pour être conclue d'ici trois mois. Après la clôture juridique, UBS assurera la gestion de deux sociétés mères distinctes - UBS AG et Credit Suisse AG – pendant 3 à 4 ans. Ulrich Körner, actuel CEO de CS, rejoindra la direction d'UBS dans le cadre de la fusion pour assurer une continuité opérationnelle. Seul dirigeant de CS à rejoindre la nouvelle équipe, il a travaillé aux côtés de Sergio Ermotti chez UBS de 2009 à 2020.

**Politique monétaire :** Le président de la Banque nationale suisse (BNS), Thomas Jordan, a estimé cette semaine que « la politique monétaire actuelle [n'était] toujours pas assez restrictive ». Alors que l'inflation a décéléré en avril à +2,6 % après +2,9 % en mars, de nombreux analystes s'attendent à une nouvelle hausse des taux lors de la prochaine réunion prévue le 22 juin.

## Secteurs non financiers

**Cybersécurité :** En 2022, le Centre national pour la cybersécurité (NCSC) a reçu 34 527 signalements, soit un tiers de plus qu'en 2021 (21 714). Cette progression s'explique par la hausse des tentatives de fraude d'une part, et la notoriété croissante du NCSC et de son formulaire d'annonce d'autre part. Environ 85 % des signalements émanaient de la population, les 15 % restants étant issus d'entreprises, d'associations ou d'autorités.

**Mobilité :** L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) vise un développement complet du réseau d'infrastructures de recharge électrique d'ici à 2035 – date à laquelle les véhicules rechargeables pourraient représenter plus de la moitié du parc de voitures de tourisme. Pour répondre à ces besoins, l'OFEN estime nécessaire de construire jusqu'à 2 M de bornes de recharge privées et 84 000 bornes de recharge en libre accès (contre 10 000 actuellement). La Confédération a lancé à cet effet un nouveau portail « recharge-au-point.ch », regroupant des informations et des outils d'aide à la planification et à la réalisation des infrastructures de recharge, afin d'inciter l'ensemble des parties prenantes (secteur immobilier, entreprises d'approvisionnement en énergie, fournisseurs de bornes, cantons et communes) à s'investir activement dans le développement des infrastructures de recharge.

Par ailleurs, l'OFEN observe une progression plus rapide que prévu de l'électrification des voitures de tourisme, accroissant ainsi les besoins en électricité à moyen-terme : pour 2035, ces besoins sont désormais estimés à 7,3 TWh, contre 4,1 TWh initialement anticipés dans les Perspectives énergétiques 2050+.

**Relations UE-Suisse :** Le Conseil fédéral a acté cette semaine la démission de la Secrétaire d'Etat Livia Leu en charge depuis octobre 2020 des négociations avec l'UE, nommée Ambassadrice de Suisse en Allemagne à compter de septembre prochain. Livia Leu a notamment œuvré à relancer les discussions avec la Commission européenne après la rupture unilatérale des négociations sur un accord-cadre le 26 mai 2021.

**Environnement :** La Suisse entend défendre une position ambitieuse au sein d'une coalition de 50 Etats en vue de la négociation d'un traité international qui pourrait interdire la pollution plastique d'ici à 2040. Après une 1<sup>ère</sup> session de négociations à Nairobi en 2022, le 2<sup>ème</sup> round se tiendra à Paris du 29 mai au 2 juin 2023. Outre l'amélioration des taux de recyclage et de la gestion des flux de déchets plastiques, l'initiative vise également à en freiner la production, par exemple à travers une interdiction des plastiques à usage unique – à laquelle le Conseil fédéral s'est jusqu'à présent opposé. Selon l'OFEV, les émissions de CO2 imputables à la consommation de plastique en Suisse ont augmenté de +45 % ces 20 dernières années, et comptent pour 5 % de l'empreinte carbone totale du pays. Avec une consommation moyenne annuelle de 125 kgs de plastique par habitant, la Suisse est le 2<sup>ème</sup> plus grand producteur de déchets plastiques par tête en Europe derrière le Luxembourg. La consommation moyenne annuelle de plastique par habitant en France s'élève à 70 kgs.